GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Samedi 10 Juin.

AGRICULTURE.

EXTRAIT

D'une Lettre d'Amſterdam du 2 Mai.

TRois de nos Pêcheurs au détroit de Davis, & un de Hambourg, ſont rentrés fort maltraités par une violente tempête, qu'ils ont eſſuyée au Nord de Shetland. Ils rapportent de mauvaiſes nouvelles de la Flotte dont ils ont été ſéparés. On avoit coupé les mâts de pluſieurs Bâtimens, pour les mettre plus à l'aiſe ; nous craignons que la plupart n'arrivent à la Pêcherie que lorſque la ſaiſon ſera paſſée. Le Commandant penſe que ceux qui n'ont plus de mâts tâcheront de chercher un abri dans quelques Ports de Norvege.

MÉMOIRE

SUR CETTE QUESTION:

Quelles ſont les différentes eſpeces de grains, de légumes & de plantes, dont la culture, juſqu'ici inconnue ou négligée en Franche-Comté, pourroit y être introduite avec ſuccès ? Par M. Normand, Sous-Inſpecteur des Ponts & Chauſſées. Brochure in-8°. A Beſançon, chez Fantet. Prix 20 ſols.

Nous avons promis dans la derniere Gazette de faire connoître ce Mémoire qui a été couronné par l'Académie de Beſançon. M. Moëdeſeule, un des concurrents pour le Prix, nous a envoyé ſon Mémoire il y a environ un mois, on le trouvera dans le Journal du préſent mois de Juin. Il étoit même déja imprimé lorſque M. Normand nous a fait remettre le ſien qui renferme un plus grand nombre d'objets que celui de ſon Compétiteur. M. Normand avoue que l'avantage qu'il a eu ſur ſes concurrents n'eſt dû qu'à la connoiſſance plus préciſe qu'il a de la Province & du Génie des Habitans. Les fonctions de ſon emploi l'ont mis à portée de faire quelques obſervations locales, & par conſéquent de pouvoir indiquer les végétaux qui conviendroient mieux dans un canton que dans un autre. Le but de l'Académie n'étoit pas d'obtenir des traités complets d'Agriculture ſur chaque production ; d'habiles Cultivateurs pourront dans la ſuite éclairer par leurs écrits ceux qui voudront s'adonner à la culture de telle ou telle plante. Il s'agiſſoit ſeulement d'échauffer l'imagination des Francs Comtois, de leur démontrer les avantages d'une culture raiſonnée, de les dégager de toutes préventions en faveur de leurs anciennes routines, de les perſuader qu'ils ne connoiſſoient pas encore tous les bienfaits du Créateur, d'exciter enfin leur émulation, & de les convaincre qu'il eſt des moyens de vivifier la culture & de nourrir des beſtiaux ſans qu'il ſoit beſoin de maintenir le vain parcours dans toute ſon étendue (*a*).

(a) *La clôture des héritages vient d'être permiſe en Franche-Comté.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

» Ce n'eſt pas dans la vue de reſtreindre » l'homme aux ſeules productions du lieu » de ſa naiſſance, que l'Être ſuprême di- » verſifia ſes dons ſelon les climats, dit » l'Auteur dans ſon Introduction ; c'eſt » pour exciter ſon induſtrie, l'animer au » travail & le réunir avec ſes ſemblables » par une correſpondance de beſoins & de » ſecours mutuels. Le deſir d'accroître ſon » bien être eſt conforme au but de la na- » ture, & c'eſt une erreur de croire qu'en » éloignant de nous les productions de l'A- » mérique, le Créateur ait voulu nous pri- » ver de leur jouiſſance.

» Nous avons droit à l'utile & même à » l'agréable. Ce que nous tirons de l'E- » tranger pour le naturaliſer chez nous, eſt » le prix de nos tentatives & l'encourage- » ment de nos ſoins. Ce qui demeure pro- » pre aux ſeuls climats éloignés, ſert d'ai- » guillon au Commerce, & forme la chaîne » de la Société.

» Il eſt permis à l'homme de puiſer dans » les tréſors de la nature, mais il doit être » moderé dans l'uſage de ce Privilége. » L'ambition de tout poſſéder eſt, autant » que l'indolence, contraire au bien de » l'humanité. Si nous cultivions en France » le ſucre, le tabac & l'indigo, il faudroit » abandonner nos Colonies. Si nous culti- » vions toutes les eſpeces de plantes utiles, » nous ſerions forcés d'abandonner les » grains, qui ſont la véritable richeſſe, & » à laquelle toutes les autres doivent être » ſubordonnées. Il eſt donc, même pour » l'Agriculture, des bornes qu'on ne peut » outre paſſer ſans inconvéniens. C'eſt dans » une juſte proportion, dans une combi- » naiſon raiſonnée, que conſiſte la ſcience » économique. Egalement éloignés de la » nonchalance & de l'enthouſiaſme, nous » devons apprécier les valeurs réelles, & » ne pas quitter, comme le chien de la » fable, des avantages certains pour des » biens imaginaires.

» Le bled, le vin & les pâturages l'empor- » tent ſur la garance & la ſoie ; le chêne » eſt préferable au tilleul. Le néceſſaire » doit occuper les deux tiers de nos terres ; » les trois quarts du dernier tiers doivent » être conſacrés à l'utile, un douzième, au » plus, doit ſuffire pour les objets de luxe » & de pur agrément. »

Nous ne ſuivrons point l'Auteur dans le reſte de ſon Introduction qui regarde la Franche Comté. Nous parlerons dans une autre Gazette des végétaux dont il conſeille la culture à ſa Province. Le ſujet que l'Académie a propoſé fait l'éloge des ſentimens patriotiques des Membres dont elle eſt compoſée. On peut dire ſans flatterie que toutes les Académies ont tourné depuis quelque temps leurs vues du côté de l'utile, & qu'elles ont abandonné ces matieres futiles & de pure diſcuſſion.

AVERTISSEMENT

Pluſieurs de nos Abonnés nous ont demandé ſi l'Edit du Roi du mois de Mars dernier, *portant réglement pour la clôture des terres dans la Province de Champagne*, &c. étoit enregiſtré avec des modifications ; nous leur répondons que l'enregiſtrement eſt pur & ſimple, & que les copies collationnées ont été envoyées aux Bailliages de Bar ſur-Aube, Châlons-ſur-Marne, Château-Thierry, Châtillon-ſur-Marne, Chaumont en Baſſigny, Clermont en Argone, Epernai, Fiſmes, Langres, Nogent-ſur-Seine, Pont ſur-Seine, Rheims, Saint-Dizier, Sainte-Menehoult, Sezanne, Troyes, Villeneuve-le Roi, Vitry-le-François, pour y être lu, publié & regiſtré, &c.

GRAINS ET FARINES, A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 27, juſqu'au Mercredi 31 Mai 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 19 muids de froment, 4 muids 3 ſeptiers de méteil, 3 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 292 muids 8 ſeptiers de farines ; il reſtoit de l'autre marché 202 muids de froment, 23 muids 11 ſeptiers de ſeigle, & 607 muids de farines, ce qui a fait 221 muids de froment, 4 muids 3 ſeptiers de méteil, 27 muids 3 ſeptiers de ſeigle, & 899 muids 8 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 59 muids 8 ſeptiers de froment ; il reſtoit du marché précédent 453

muids 3 ſeptiers, ce qui a fait 512 muids 11 ſeptiers.

Le Mercredi 31 Mai, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1665 muids 1 ſeptier, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 745 muids 1 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 920 muids.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 30 ℔, le méteil, de 17 à 17 ℔ 10 ß, le ſeigle, de 13 à 15 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 21 à 27 ℔ 10 ß *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 19 ß 3 ₰ à 2 ℔ 6 ß 3 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 8 ß 3 ₰ à 2 ℔ 11 ß 9 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß à 3 ß 3 ₰ la *livre;* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰; id. de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß; pain bis clair, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰.

COMMERCE.

DE LONDRES.

ON a vu, dans la Gazette de Mardi dernier, à la fin de l'article des changes à Londres, que les actions de la Compagnie des Indes étoient conſidérablement baiſſées. Différents bruits répandus à Londres depuis l'arrivée de quelques Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, ont occaſionné cet événement.

Comme les lettres des Indes n'avoient pas encore été délivrées à Londres au départ de celles que nous avons reçues dernierement, on ne pouvoit être bien exactement inſtruit de la véritable cauſe qui a fait ſi conſidérablement baiſſer les actions; mais voici les diverſes nouvelles qu'on y publioit.

Suivant les uns, la Compagnie avoit fait avancer la plus grande partie de ſes troupes dans l'intérieur du Pays, pour attaquer & battre, s'il eût été poſſible, un des plus puiſſants & des plus riches Princes de l'Indoſtan; mais l'armée d'un Prince voiſin étant venue à ſon ſecours, ayant pris les Anglois par derriere, les avoit mis entre deux feux; de ſorte qu'ils ne pouvoient plus rejoindre le reſte des troupes qui étoient reſtées à Bengale, ſans en venir aux mains avec l'ennemi. Ils étoient dans cette poſition critique lorſque le Vaiſſeau, qui en a apporté la nouvelle, a mis à la voile. On craint que, malgré leur valeur & l'habileté de leurs Officiers, ils n'aient ſuccombé ſous le grand nombre d'ennemis qu'ils avoient à combattre, & qui leur étoit infiniment ſupérieur.

D'autres publient que le fameux Hydler Aly (*a*) avoit fait une étroite alliance avec le Nabad qui lui avoit envoyé 30000 hommes. Hydler Aly, avec ce ſecours, attaqua peu de temps après la Garde avancée de l'armée Angloiſe qui étoit retranchée dans une partie déſerte du Pays à une grande diſtance de Madras. On aſſure que l'ennemi a perdu beaucoup de monde dans cette occaſion & qu'il a été forcé de ſe retirer.

Comme l'Avant-Garde des Anglois ſe trouvoit poſtée de maniere qu'il étoit impoſſible de lui envoyer des proviſions de quelque temps, on jugea néceſſaire de lui ordonner de rejoindre le corps de l'armée; ce qui fut exécuté la nuit ſuivante, malgré les différentes eſcarmouches de l'ennemi; mais lorſqu'on fut informé qu'un nouveau corps de troupes du Pays avoit joint Hydler Aly, on ſe retira du côté de Madras, dans la crainte d'être environné. Lors du départ des lettres, l'armée avoit été conſidérablement renforcée, & avoit reçu un bon train d'artillerie; de ſorte qu'on paroiſſoit ne plus rien appréhender de la part de l'ennemi.

Selon d'autres lettres, le Nabad s'étoit rendu maître d'un Fort qui appartenoit aux Anglois. Ceux-ci envoyerent un petit corps de troupes pour le reprendre, mais elles furent repouſſées avec perte de 17 Européens tués & 50 bleſſés, & de 150 Cypays bleſſés ou tués. Bien des perſonnes ſoupçonnent que la perte des Anglois a été beaucoup plus conſidérable. On ſe flatte que le Fort ne tiendra pas long-temps contre l'armée qui s'avance pour en déloger l'ennemi.

(*a*) *Nous avons fait connoître ce célébre Avanturier dans notre Journal du mois d'Avril.*

Quelques-uns assurent que les troupes de la Compagnie sont dans la plus fâcheuse situation au Fort Saint Georges. C'est sans doute ce Fort dont il est ici question.

Plusieurs avancent que les Marates ont pris les armes ; qu'ils se sont réunis à d'autres Puissances, & qu'ils sont prêts à commencer la guerre. D'autres prétendent que le Nizam, ou Souba de Decan, s'est joint à Hydler Aly, & que les Marates, qui s'étoient réunis en grand nombre sous les drapeaux de Suja Dowla, étoient sur le point d'en venir aux mains avec l'armée Angloise. D'autres enfin publient que deux vaisseaux de la Compagnie des Indes ont péri, mais on ignore leurs noms & les circonstances du naufrage.

Il y a des personnes qui pensent que toutes ces nouvelles n'ont été répandues que par des gens qui ont dessein de profiter du discrédit de la Compagnie, pour acheter des actions à meilleur marché; mais il ne paroît que trop certain que les affaires de cette Compagnie étoient dans un état critique, lorsque les Vaisseaux sont partis de l'Inde.

On devoit tenir le premier de ce mois (Juin) une Assemblée générale, dans laquelle on promettoit d'informer les Actionnaires de la véritable situation des affaires dans l'Inde.

Arrivées de Vaisseaux.

Il est arrivé le 24 Mai à la Rade de Marjate le *Capitaine Royal*, Vaisseau de la Compagnie des Indes, Capit. *Tanner*. Il étoit parti de Bombay le 6 de Décembre dernier. Le même jour, le *Verelet*, Vaisseau de la même Compagnie, Capitaine *Baddisson*, entra de relâche aux Dunes.

Ces Vaisseaux ont apporté la nouvelle que le *Comte de Chatam*, de la même Compagnie, avoit été pousse au large du Fort S. Georges par un coup de vent ; mais qu'on l'avoit ramené depuis, & que les Vaisseaux l'*Yorck*, le *Grenville*, l'*Essex*, l'*Amiral Watson*, le *Thomas* & le *Shrewsbury*, tous de Londres, étoient arrivés à Bombay, d'où les deux derniers ont fait voile pour Bengale.

Le *Kent*, parti de Sainte Helene avec le *Capitaine Royal*, & qui s'en étoit séparé, est arrivé aux Dunes le 28. Il vient de Bombay. Le *Duc de Glocester*, arriva une heure après dans le même Port. Celui-ci revient de la Chine, ainsi que le *Grosvenor*, arrivé aux Dunes le 30. Ce Vaisseau a laissé à Sainte Helene le *Clive* & l'*Harcourt* en bon état. Ils devoient appareiller sous peu de jours. Tous les Vaisseaux de la Chine sont arrivés, excepté le *Ponsomby* & le *Gramby*, qui ont manqué leur passage.

On attend de moment à autre le *Lord Mansfield* de Bombay, qui avoit mis à la voile avec le *Grosvenor*. Tous ces Vaisseaux appartiennent à la Compagnie des Indes.

Le *Swift*, Chaloupe de guerre de quatorze canons, Capitaine *John Raynor*, est arrivé à Portsmouth après avoir fait le tour du Globe. Son voyage a été de trois ans, & l'Equipage s'est toujours si bien porté pendant ce long espace de temps, qu'on n'a perdu qu'un seul Matelot ; on en a ramené un autre malade.

De Londres.

Nos Correspondans de Bordeaux, de Nancy, & d'autres Villes de France, nous mandent que le prix des eaux-de vie de ce Royaume y a baissé dans l'espace de trois semaines de plus de trente pour cent. Ce rabais est causé en partie par les belles apparences de la prochaine vendange & par la grande abondance de rum de l'Amérique, qui se trouve actuellement à Londres & dans plusieurs autres parties de la Grande Bretagne.

On nous assure qu'il y a présentement à Londres plus de trois mille poinçons de rum à vendre. Il avoit été acheté l'année derniere, par spéculation, au prix excessif de trois shellings & trois deniers le gallon. Le rum étant actuellement déposé dans les magasins de la Douane, & le terme du payement de l'excise étant très-près de son échéance, les Marchands qui l'ont acheté, dans l'espérance d'en augmenter le prix, ou de faire eux-mêmes tout le Commerce de détail, seront obligés de s'en défaire à moins de deux shellings deux deniers, & peut-être même à deux shellings par gallon. Plût au Ciel que tous les Monopoleurs eussent un sort pareil ! C'est le vœu ardent de tous les vrais Bretons.

RÉPONSE

De l'Habitant des Cevenes à celle de M. Paulion (a).

Jamais on ne doit donner le titre d'axiome qu'à une propoſition marquée au coin de l'évidence, & d'ailleurs reconnue par tout le monde comme inconteſtable. Or eſt-il vrai que le rapport entre les effets & les cauſes porte avec lui ce caractere ? N'a-t-il pas été refuté & démontré inſuffiſant par un célébre Membre de l'Academie Françoiſe de nos jours, qui, ſans contredit, eſt le rayon le plus lumineux du flambeau de la Philoſophie? L'exemple que je rapporte, bien loin de ſervir d'arme contre moi, comme vous prétendez l'inſinuer ſans en donner de preuve, eſt l'écueil le plus redoutable à votre ſyſtême; car, en ſuppoſant avec vous que dans le premier état du corps doué d'une viteſſe, l'effet eſt repréſenté par le produit de la maſſe d'une viteſſe infiniment petite & d'un temps auſſi infiniment petit; que dans le ſecond état cet effet eſt repréſenté par le produit de la même maſſe d'une viteſſe finie & d'un temps fini, & enfin que dans le dernier état l'effet eſt repréſenté par le produit de la même maſſe de la viteſſe du mobile & de la durée de l'action, n'eſt-il pas évident que ces trois produits, qui ſont proportionnels aux effets, ſont ſenſiblement différents, puiſqu'ayant chacun un facteur commun, qui eſt la maſſe, les autres facteurs ſont, 1°. une viteſſe infiniment petite, multipliée par un temps auſſi infiniment petit; 2°. une viteſſe finie, multipliée par un temps fini; 3°. une même viteſſe finie, multipliée par la durée de l'action. Un autre exemple que vous avez tous les jours ſous les yeux auroit dû vous convaincre que ce rapport de cauſes & d'effet n'eſt point un axiome : penſez-vous qu'un enfant puiſſe avec la même force jetter deux pierres de maſſes différentes également loin, ou pour mieux dire, leur fera-t-il parcourir à toutes deux la même parabole ou deux paraboles égales? Non ſans doute; s'il en étoit ainſi, il ne lui ſeroit pas difficile de ſe jouer de la plus énorme maſſe : les paraboles décrites par les deux mobiles ſeront donc inégales, & cela d'autant plus que ces mobiles auront des maſſes plus ou moins différentes; mais ces paraboles ſont les effets produits par l'action de l'agent ſur les pierres; & puiſque cet agent eſt ſuppoſé agir dans les deux cas avec la même force, on doit donc conclure encore que les effets ne ſont pas comme les cauſes.

Quelle différence y a-t-il entre un corps en repos & ce même corps en mouvement? N'eſt-ce pas une certaine viteſſe que le mobile a dans le ſecond cas de plus que dans le premier? Une puiſſance qui met un corps en mouvement ne communique donc à chacune des parties matérielles de ce corps qu'une certaine viteſſe; l'effet ſur la maſſe entiere ſera donc égal à l'effet ſur une de ces molécules, pris autant de fois que cette maſſe contient de molécules; mais ce nombre de fois eſt égal à la maſſe : l'effet ſur cette maſſe ſera donc égal à l'effet ſur une de ces molécules, multiplié par la maſſe. Or, l'effet ſur une des molécules n'eſt autre choſe que la viteſſe du mobile : donc l'action d'une puiſſance ſur un corps eſt égal au produit de ſa maſſe par la viteſſe acquiſe.

Vous avez raiſon, Monſieur, le choc direct des fluides de même nature eſt proportionnel (ſur des ſurfaces égales) au quarré des viteſſes de ces mêmes fluides; mais ce ſeroit avancer un paradoxe de ſoutenir que les fluides agiſſent de même maniere; il vaudroit autant dire qu'entre les chocs des corps durs & ceux des corps élaſtiques il n'y a point de différence, & que les révolutions qui arrivent dans leurs mouvemens ſont les mêmes.

Soient deux fluides homogenes, dont l'un ait une viteſſe triple de celle de l'autre; ſuppoſons qu'un même nombre de filets dans chacun d'eux vienne choquer directement un obſtacle, tel que ces filets de fluides puiſſent s'échapper après l'action, c'eſt-à-dire, que l'obſtacle ne bouche pas tout entier leur paſſage, puiſque l'un d'eux a une viteſſe triple de celle de l'autre, il choquera l'obſtacle avec trois fois plus de violence; par la même raiſon, les parties de ce premier, venues en même temps que celles du ſecond, auront fait place à un même nombre

(a) *Voyez la Gazette N°. 25 & les N°s. 12 & 20 de cette année.*

d'autres parties, & celle ci encore à un autre même nombre de parties, tandis que celles du second fluide auront agi sur l'obstacle, qui par conséquent aura été choqué trois fois par le premier fluide & une fois par le second dans le même temps ; mais nous avons vu qu'il a aussi été choqué trois fois plus fort par ce même premier fluide : le choc réel qu'aura reçu l'obstacle de la part du premier fluide sera donc représenté par $3 \times 3 = 9$, tandis que celui qu'il aura éprouvé de la part du second le sera par $1 \times 1 = 1^2$, c'est-à-dire, que ces chocs seront comme les quarrés des vîtesses 3 & 1, ce qui n'a lieu que par la nature du corps choquant dont chaque partie, après son action, s'échappe pour donner la liberté d'agir à celle qui la suit ; & il est clair qu'il n'en pourroit point être ainsi des corps durs dont toutes les parties sont solidement jointes ensemble & gardent toujours la même position respective, les unes par rapport aux autres.

Je vous suis infiniment redevable de la leçon que vous avez bien voulu prendre la peine de me faire ; & pour vous prouver que je suis un Ecolier docile, je vais vous rapporter une expérience qui parle en ma faveur plus fortement que votre machine, en ce qu'elle est moins compliquée. Ayez deux boules élastiques dont les masses soient doubles l'une de l'autre ; faites les choquer directement de telle sorte que la vîtesse de la masse double soit la moitié de la vîtesse de l'autre masse, & vous verrez qu'elles retourneront en sens contraire précisément avec leurs mêmes vîtesses qu'avant le choc. Cela ne prouve-t il pas que leurs actions mutuelles auront été égales, & c'est ce que les produits des masses pour les vîtesses nous apprennent, tandis que ceux de ces masses, par les quarrés des vîtesses, nous donnent ces actions dans le rapport de 3 à 9 ?

Permettez-moi de vous demander ce que vous entendez par la durée de l'action de deux mobiles, & comment vous faites pour la déterminer ? Il me semble avoir démontré précédemment que cette durée est zero ou un infiniment petit.

Je pense que votre façon de considerer les forces vives est en quelque sorte défectueuse & sujette à faire tirer des conséquences absurdes. En effet, j'imagine avec vous une chûte d'eau ; elle sera, dites-vous, douée d'une force vive que vous faites à la fin de la chûte proportionnelle au quarré de la vîtesse acquise à ce période ; mais si à la fin de cette chûte ce fluide prend une direction horizontale, (il conservera toujours la même vîtesse acquise) alors comme, selon vous, il sera doué d'une force morte, vous estimerez le choc dont il sera capable, par sa vîtesse : il est cependant certain que ce choc est le même que celui de ce fluide à la fin de sa chûte, puisque la vîtesse n'a point changé.

MÉCHANIQUE

Simple & ingénieuse pour faire renverser un horloge de sable de lui-même, & pour lui faire marquer les heures. Extrait de l'Ouvrage du Pere Lana, intitulé : Podromo di alcune inventioni nuove, *&c. traduit par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne.*

Les moyens les plus simples qui se présenterent aux hommes pour mesurer le temps, furent d'abord le mouvement des astres, & sur-tout la révolution du soleil & de la lune réelle ou apparente. On inventa ensuite les clepsydres ou les horloges d'eau & les sabliers ; ces derniers sont presque les seuls en usage, sur-tout chez les personnes retirées du monde, qui se prescrivent une mesure déterminée de travail. Un des inconvéniens des sabliers, c'est qu'il faut les tourner soi-même, & que l'heure est souvent passée sans que l'on s'en apperçoive. Je ne parle pas des Marins ; nul n'ignore ce qu'ils entendent par manger du sable ou en hâter la chûte pour voir finir le quart plus vite. Je crois donc bien mériter de mes Lecteurs en leur communiquant les recherches que l'on a faites sur les moyens de faire un sablier qui se tourne de lui-même. C'est une bagatelle, dira-t-on ; mais elle est utile à des milliers de gens : la correction que l'on propose coûte peu ; elle doit donc être connue.

On tient le sablier en équilibre au milieu d'une espece d'arbre qui semble le traverser par l'endroit où les deux boîtes se réuniſſent. Cet arbre porte deux poulies qui y sont fixes & autour desquelles on roule une ficelle à qui l'on attache des poids. On sent aisément que ces poids abandonnés à eux-mê-

mes font basculer le sablier jusqu'à ce qu'il soit arrêté par le haut. On ajoute au-dessus & au-dessous de cet instrument deux morceaux de bois paralleles à l'axe ; on va en expliquer l'usage. Au-dessus du sablier est un autre arbre parallele au premier, & mobile comme lui sur ses pivots ; une petite régle de bois en occupe le milieu & sert à retenir les petits morceaux dont on a parlé. A quelque distance de cette régle se trouve une verge qui lui est parallele, au bout de laquelle est une petite boule de plomb ou de buis ; sa pesanteur doit être telle qu'elle soit capable de soutenir le sablier un peu incliné sur la régle. Il est aisé de voir qu'à mesure que le sable tombe, le poids gagne sur le sablier, & a plus de force pour le faire tourner de même que les petits poids dont les cordes sont roulées sur les poulies. Le sable étant entierement filtré dans la capsule inférieure, le sablier tourne & la petite palette va de nouveau s'appuyer contre la régle. Si l'on ajoute au bout de l'axe du sablier un pignon ayant deux dents seulement qui soient directement opposées, & qui engrenent dans une roue de vingt-quatre dents, il sera facile de faire marquer les vingt-quatre heures à un style qui seroit au centre de cette roue ; toute la machine qui est un quarré long est portée sur un pied solide. Pour la bien concevoir sans figure, il faut d'abord dessiner un quarré long ; 2°. tirer une ligne parallele au petit côté, ce sera l'essieu du sablier ; 3°. faire deux marques verticales à côté, ce seront les deux poulies. Au bout de cet arbre, hors du montant, il y aura le pignon à deux dents qui engrenera dans une roue de vingt-quatre placée au-dessus ; 4°. parallelement au premier arbre, on trace une autre ligne qui représente le second essieu, du milieu duquel on abaisse une petite perpendiculaire, qui représente la régle qui arrête la palette collée au-dessus & au-dessous du sablier ; on trace ensuite une ligne parallele à cette régle, au bout de laquelle est une boule figurée. On a pour lors toute la machine, qui coûte peu & qui doit être agréable à ceux qui, semblables aux Chartreux, s'amusent du travail des mains. J'en réserve la figure pour mon grand Ouvrage sur les Arts utiles, ou Etat de l'Industrie des diverses Nations de l'Europe.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *7 Juin 1769.*		LYON. *le 30 Mai.*		MARSEILLE. *le 24 Mai.*		BORDEAUX *le 26 Mai.*	
Amsterdam,	54 7 8	Amsterdam,	55 $\frac{1}{8}$	Londres,	31 5 8e	Amst.	547 8e *let.*
Lond.	32 .	Auguste,	51 3 8e $\frac{1}{4}$	Amst.	54	Lond.	32 1 8
Hambourg,	178 $\frac{3}{4}$	Vienne,	51 3 8e $\frac{1}{4}$	Cadix,	15 4	Hamb.	26 15 16
Madrid,	14 19 6	Lond.	32 1 16e	Madrid,	15 5	Paris, court	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Cadix,	14 18 6	Livourne,	96 $\frac{3}{4}$	Livourne,	98 $\frac{1}{4}$.	Dito à 3 us.	1 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{8}{8}$ p.
Livourne,	96	Genes.	94 $\frac{1}{2}$	Naples	1 85 $\frac{1}{2}$ 86	*du 29 Mai.*	
Lyon,	au pair.	Madrid.	74 $\frac{1}{2}$	Gênes,	96 $\frac{1}{4}$.	Amsterd.	55 15 16e
		Cadix,	74	Paris, 1 p. $\frac{0}{0}$ b.		Roterd.	55 1 16
		Paris.	$\frac{3}{4}$ p.	Lyon. Pâque, 1 p. $\frac{0}{0}$ b.		Lond.	32 $\frac{1}{8}$
		Marseille,	1 $\frac{3}{4}$ p.	Montpellier, au p.	60 j	Hamb.	26 7 8
		Dépôt p. P.	$\frac{1}{2}$	Piastres,	49 10	Paris court,	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
		Piast.	48 12 6			Dito à 3 us.	1 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{8}{8}$ p.

DU HAVRE, *le premier Juin 1769.*

Navires en armement.

Les Navires le *Staniſlas* de 350 tonneaux, Capitaine *Prevoſt* du Havre; la *Terpſicore* de 250 tonneaux ſont en charge dans ce Port; le premier pour le Cap, le ſecond pour le Cap, pour Saint-Marc & pour le Port au-Prince, & devant partir tous les deux à la fin de Juillet. M. *Foache*, Armateur du *Staniſlas*, MM. *veuve Homberg* & *Homberg freres*, Armateurs de la *Terpſicore*. Ce dernier Bâtiment, qui eſt armé de quatre canons, & dont l'Equipage eſt compoſé de vingt-quatre hommes, a des chambres fort commodes pour des Paſſagers.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 7 Juin 1769.*

	℔	ß		
Or de Portug. à . .	717		}	*marc.*
Du Mexique à . . .	706			
Du Perou à . . .	698			
Les guinées à . . .	715			
Ducats à	97	5		
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	10	}	*once.*
Or à 20 karats à . .	83	10	}	*marc.*
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15		
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	12	6	
Piaſtres, . .	48 10	48	12	6

DE BORDEAUX, *le 24 Mai 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 51 à 52 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 44 à 46, quatriéme ſorte, 40 à 41, petits ſucres, 39, communs, 35 à 37, tête, 30 à 33. Sucre brut le quintal, de Léogane, 28 à 32, du Cap, 26 à 30, de Saint-Louis, 24 à 30, de la Martinique, 21 à 26. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 19 ß à 19 ß 6 d., d°. marchand, 18 ß 3 à 18 ß 9 d., d°. vieux, 17 ß à 17 ß 6 d. Café S. Domingue la livre nouveau fin, 18 ß, d°. marchand, 17 ß à 17 ß 6 d., dito vieux, 16 ß à 16 ß 6 d. Indigo bleu & violet, la livre, 8 ℔ à 8 ℔ 10 ß, mêlé, 7 ℔ à 7 ℔ 10 ß, cuivré fin, 5 ℔ 15, d°. marchand, 5 ℔ 10 à 12 ß, dito ordinaire, 5 ℔ à 5 ℔ 5 ß. Coton S. Domingue le quintal, 100 à 105 ℔, dito de la Martinique, 80 à 90 ℔, gingembre gris, 18 ℔, canefice, 40 ℔, cuirs tannés, 50 à 70 ℔, dito en poil, 25 à 45 ℔, rocou, 23 ß, cacao de la Martinique, 12 ß 6 d. à 13 ß, ſyrop de rafinerie, le quintal 15 ℔. Eaux-de-vie, 120 ℔ les 32 veltes.

Les prix des Chanvres & Cordages ſont les mêmes que ceux du 19 Janvier.

ERRATA

Pour la Gazette précédente.

Page 443, premiere colome, *ligne* 16, *liſez* une poulie, & non pas un axe; *ligne* 17, *liſez* au-deſſus de ce ſolide, & non pas ſur l'eau.

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Juin 1769.	*Lundi 5.*	*Mardi 6.*	*Mercredi 7.*
Ac. des Indes.	1057 ½	1055 52 ½	1050
Emp. de la Com.	370	370	370.
Prom. à 5 p ⅋.	.	26.	26.
Prom. à 4 p ⅋.	47 ½	47 ½	.
Ac. des Fermes.	850	852 ½ 50 52 ½	852 ½
2ſ. p. l. du Dix.	94 m.	94 m.	94 m.
3e. Loterie.	.	.	.
Annuités.	300	300	300
Coup. d'An.	.	60.	59.
Emp. de 50 mil.	.	46 ½	46.
Emp. de 30 mil.	.	48.	48.
Col. 1759.	.	50.	49 ½
Canada.	53.	53.	53.
4e. L. Epoques.	12 ½	12 ½	12 ½
Nouette.	47.	47.	47
Ac. de la caiſſe	.	1025.	1020
tirage de la C.	2e 410 3e 375 4e	2e 375.	3e 375.
2e Lot. Comp.	302 . . (335	302	302.
A 3 p. ⅋ ſ. l. cuirs	.	.	.
A 3 p. ⅋ ſ. l. Poſt.	.	.	.
Bretagne.	.	.	.
Languedoc.	.	.	.

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 46.

DU HAVRE.

Arrivée de Navires.

DU 25 au 31 Mai 1769, il eſt entré dans ce Port 14 Navires François & 10 Etrangers; ſçavoir, des François, le *Saint Jean de Pulcherie*, Capitaine *Bourdon*, venant de la Martinique chargé de ſucre, café, coton, &c. pour Rouen, n'ayant que peu de ſucre pour le Havre; le *Grand Alexandre*, Capitaine *Rio*; le *Bien Aimé*, Capitaine *Hurtel*; la *Catherine*, Capitaine *Feriez Bellille*; la *Gironde* (*), Capitaine *Bonnecorſe*, venant tous quatre de Marſeille chargés de ſavon, huile, coton, fruits & eau-de-vie; la *Jeune Eliſabeth*, Capitaine *Monnoyer*, venant de Toulon avec vin, huile & eau-de-vie; la *Sainte Helene*, Capitaine *Poirier*; l'*Aimable Marie*, Capitaine *Nouel*; l'*Alliance*, Capitaine *Delis*; la *Marie Jeanne*, Capitaine *Bacon*; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Lemoine*, venant tous cinq de Marennes chargés de ſel; le *Remora*, Capitaine *Hervé*, venant de Saint Malo chargé d'ardoiſes; la *Ville de Rouen*, Capitaine *Langlois*, venant de Rouen en relâche & en charge pour Cadix; la *Sainte Madeleine*, Capitaine *Lemaſſon*, venant de Bordeaux chargé de vin pour le Havre, le ſurplus de ſon chargement pour Rouen; des Etrangers, la *Dame Marie*, Capitaine *Fidde Meller* Hollandois ainſi que les ſix qui ſuivent; le *Jeune Arnauldus*, Capitaine *Allan*; les *Maries Hendrika*, Capitaine *Romeyn*; la *Dame Marguerite*, Capitaine *Nobel*, venant tous quatre de Cette chargés de vin; l'*Eliſabeth Marie*, Capitaine *Groof*; la *Dame Jeanne*, Capitaine *Vrisberg*, venant d'Oneille & de Port Maurice; l'*Agathe Marie*, Capitaine *David Dejong*, venant d'Oneille & de Saint Etienne chargé d'huile comme les deux précédens; l'*Arenture*, Capitaine *Wilkoman*, Anglois ainſi que le ſuivant; le *Jean*, Capitaine *Omey*, venant tous deux de Glaſcow chargés l'un & l'autre de tabac pour Paris; la *Dame Friderick Eliſabeth*, Capitaine *Peterſz* Danois, venant d'Oneille chargé d'huile.

(*) *Ce Navire parti de Marſeille le 2 de Mars, a été deux fois 24 heures comme englouti entre deux eaux pendant une tempête qu'il a eſſuyée; il a jetté ſes canons à la Mer; ſa Chaloupe & ſon Canot ont été emportés, & il s'eſt vu obligé de relâcher le 4 Avril à Gibraltar, d'où il eſt parti le 18 Mai. Quoique ce Bâtiment ait beaucoup ſouffert, ſa bonté fait préſumer au Capitaine que la cargaiſon n'a éprouvé que peu ou même aucun dommage.*

Départ de Navires.

Le 29 & le 30 de Mai il eſt ſorti du même Port le Navire le *Hazard*, Capitaine *Lamperier*, venu de la Rochelle le 26, parti pour Rouen avec ſon chargement; les *Trois Freres*, Capitaine *Torger Olſen* Danois, allant en Norwege ſur leſt; la *Peggy*, Capitaine *Boyd* Anglois, allant à Glaſcow ſur leſt.

De l'Orient, *le 29 Mai 1769.*

On attend de jour en jour dans ce Port les Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes le *Duras* & le *Berryer*, parce qu'ils ont dû partir de l'Iſle de France trois ou quatre jours après le *Penthievre*.

DE NANTES.

Arrivée de Navires.

Du 19 au 26 Mai 1769, il eſt entré dans ce Port 15 Navires François & 9 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Marie Anne*, Capitaine *Jean Calvé*; la *Notre-Dame*, Capitaine *Pierre Saunier*; la *Marie Catherine*, Capitaine *François Boucher*; les *Deux Freres*, Capitaine *Jacq. Deſfontaines*, venant tous quatre de Bayonne avec réſine, goudron, avirons, jambons, brai gras & bouchons de liege; le *Saint Jean*, Capitaine *Fran. Rival*, venant de Redon avec bois à brûler, graine de lin & papier; le *Hazard*, Capitaine *Aimé Joly*, venant de Marennes avec 30 tonneaux de vin; le *Diligent*, Capitaine *P. Perrin*, venant de Noirmoutiers avec fil, coton, fayance, toile, peaux de veaux & de vaches; le *Saint Jean*, Capitaine *Pierre Pineau*, venant de Boulogne avec bouteilles de verre; le *Saint Pierre*, Capitaine *Nicolas Gâtebeurre*, venant d'Oleron; le *Dromadaire*, Capitaine *Joſué Boyer*, venant de l'Iſle de Ré, chargés tous deux de ſel; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Louis Rollando*, venant

de Vannes avec vin, plaques de fer & huile de ſardines ; les *Deux Freres*, Capitaine *Jean Pinet*, venant de Bordeaux avec laine & vin ; le *Petit Louis*, Capitaine *Pierre Breton*, venant de Libourne avec vin, jambons & farine, la *Pélerine*, Capitaine *Luc Moiſeau*, venant de la Corogne avec cuirs en poil ; la *Précieuſe*, Capitaine *Jacques Guiſleau*, venant de Rouen chargé de plâtre ; des Etrangers, le *Jeune Elzie*, Capitaine *Gerbrant Sybrants*, venant de Bilbao avec fer en barres & jambons ; la *Marie*, Capitaine *Gabriel Goulbreaſon* ; la *Marie Eliſabeth*, Capitaine *Pieter Swenſon*, venant tous deux de Calmar en en Suede avec brai gras, goudron, eſpars, merein, planches, alun & cloux ; la *Fortune*, Capitaine *Peder Willemſon*, la *Sophie Catherine*, Capitaine *Thomas Hanſen*, venant tous deux de la Norwege avec planches, fer en barres, mâtereaux, chevrons & barres d'anſpects ; les *Trois Sœurs*, Capitaine *Gerben Aleſt* ; le *Chantier Neufdebok*, Capitaine *Boot Jacobs*, venant tous deux de Dantzick chargés de 427 tonneaux de ſeigle ; les *Deux Sœurs*, Capitaine *Age Obbes*, venant d'Oſtende ſur leſt ; la *Petronella Barbara*, Capitaine *Sikke Hiltes*, venant de Bayonne avec jambons, laine, vin de Rancio, chocolat, réſine, cuirs de bœufs, vaches & veaux, brai gras, brai ſec, traques d'avirons, bouchons de liege, ferremens & toile.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 2 Navires Franç. & 3 Etrangers ; ſçavoir, des François, le *Vermudien* de 150 tonneaux, Capitaine *Mary* ; le *Saint Hilaire* de 150 tonneaux, Capitaine *Devignes*, allant tous deux en Guinée ; des Etrangers, la *Dame Augenburg*, de 100 tonneaux, Capitaine *Lorents Aſmuſſen Holts*, allant en Dannemarck chargé de café & d'eau de vie ; la *Concorde*, Capitaine *J. Snock*, allant à Middelbourg chargé de ſucre brut ; le *Payſan Friſon*, Capitaine *Douves Scheltes Dhaan*, allant à Dantzick avec café & ſucre en pains.

DE MARSEILLE.

ARRIVE'E *de Navires.*

Du 15 au 22 Mai 1769, il eſt entré dans ce Port 40 Bâtimens François & 29 Etrangers ; des premiers, le Navire le *Sauveur*, Capitaine *Sauveur Antoine Ventre* de Marſeille, venoit de la Martinique, les autres venoient de Cheſter, de Falmouth, de Dieppe, de Nantes, de l'Orient, de Breſt, du Havre, de la Rochelle, de Cadix, de Salé, de Souſe, d'Alger, de Tunis, de Chypre, de Smyrne, de Corron, de Bagur, de Palerme, d'Oliveri, de Roſſano, de Villa Nova, de Carlebi, de Vietri, de Mahon, d'Almazaron, de Carthagene, d'Almerie, de Malaga, de Tropea, de Rome, de Civita-Vecchia, d'Ancone, de Livourne, de la Baſtie, de San Remo, de San Fiorenzo, de Gênes, de Nice, de Monaco, de Saint Raphael, de Saint Feliou, de Narbonne, d'Agde, de Frejus, de Toulon, de Menton, de Martigues, chargés de diverſes marchandiſes d'épiceries & autres, mais parmi ces divers Bâtimens, la *Spéculation*, Capitaine *Jean Guſtave Lalin* Suedois, venant d'Alger ; le *Roſaire*, Capitaine *Pierre Goſtaud* de Nice, venant de Nice ; les *Ames du Purgatoire & Notre-Dame du Roſaire*, Capitaine *Ange Molina*, Napolitain ainſi que le ſuivant ; le *Saint Crucifix & Saint Ferme*, Capitaine *Nicolas-Vincent le Boſſe*, venant tous deux de Rome ; l'*Hyrondelle*, Capitaine *Pierre Fort* de Cannes ; la *Sainte Roze*, Capitaine *Jean Chauſſe* de Marſeille, venant tous deux de Livourne chargés avec les précédens de 6415 charges de bled & autres marchandiſes en petite quantité.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 21 Bâtimens François & 14 Etrangers, allant à la Ciotat, à Menton, à Toulon, à Frejus, à Arles, à Agde, à Cette, à Narbonne, à Saint Tropès, à Monaco, à Bormes, à Antibes, à Gênes, en Corſe, à San Remo, à Cagliari, à Naples, à Palerme, à Syracaſe, à Valence, à Alicante, à Carrara, à Smyrne, à Saint Valery, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, mercerie, quincaillerie, & autres.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 13 Juin.

AGRICULTURE.

EXTRAIT
DES PAPIERS ANGLOIS.

Observations en faveur de la pratique d'enclorre les terres à grains & à pâturages.

ON a ſouvent avancé dans les Papiers publics, que les enclos qui ont été faits depuis quelque temps, ont ſouvent été une des principales cauſes de la diſette des proviſions. Le vrai moyen de connoître ſi les enclos ſont pernicieux ou utiles au Public, c'eſt de conſiderer les effets qui en réſultent ou qui peuvent en réſulter. En conſéquence je vais expoſer ici quelques avantages & quelques déſavantages que la coutume d'enclorre produit viſiblement. On ſera pour lors en état de juger ſi les enclos ſont utiles ou préjudiciables : je commencerai par les avantages, dont voici le premier. C'eſt que la coutume d'enclorre arrête infailliblement un abus qui a été le ſujet d'une infinité de plaintes, & dont les perſonnes les moins en état de le ſupporter ont été les victimes. J'entends la frappante inégalité qui ſe trouve dans la liberté de mettre des troupeaux ſur les Communes ; car cette liberté n'auroit dû être accordée qu'avec les plus grands ménagemens aux Propriétaires ou aux Fermiers par proportion à la valeur des fermes & au nombre d'acres de terre qu'ils poſſédent ſéparément. Quoique cette proportion puiſſe être établie & fixée avec quelque exactitude, il eſt très-rare qu'elle ſoit obſervée ; à peine y en a-t-il un exemple ſur mille. On la viole indignement dans tous les endroits où il n'y a pas de régles. Les gens riches & peu ſcrupuleux envahiſſent le peu de biens de leurs voiſins ; ils mettent tant de troupeaux ſur les Communes, que le peu que les autres peuvent y avoir ne peut leur produire qu'un très petit bénéfice. Je doute même en général qu'ils en retirent aucun. On trouve par tout des exemples de cette eſpece. Je connois auſſi pluſieurs ſimples Particuliers qui ne tiennent de terres que pour 40 chelings par an, & qui mettent ſur les Communes plus de troupeaux que les Fermiers qui en tiennent pour 50 livres & plus, & ils ont outre cela beaucoup plus de chevaux & d'animaux de toute eſpece que leur état ne le leur permet. J'en connois un entr'autres, à peu de diſtance de la Paroiſſe où je demeure, qui n'ayant à bail qu'environ la vingt-cinquième partie de la Seigneurie, a mis ſur les Communes depuis une trentaine d'années le tiers des troupeaux que l'on y voit. Par de telles oppreſſions, il eſt devenu en état d'acheter preſque la moitié de la Paroiſſe. J'ai connu des perſonnes qui, dans la ſeule vue de profiter des Communes, prenoient une chaumiere, & qui, dans certaines ſaiſons de l'année, & ſurtout après la moiſſon, chargeoient ces Communes d'un nombre prodigieux de troupeaux. Je n'ai jamais entendu aucunes perſonnes de cette eſpece qui ne déclamaſſent fortement contre les enclos, attendu que

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

les enclos ne s'accordoient pas avec leurs intérêts, & parce que la coutume d'enclorre les auroit privés des avantages qu'ils retiroient ; il étoit naturel qu'ils les déteſtaſſent. Mais puiſque cette coutume peut mettre un frein à la cupidité de certaines gens, il eſt viſible qu'elle eſt déſavantageuſe au Public. On doit ranger dans la même claſſe tous les projets qui tendent à reprimer dans quelques Particuliers l'injuſtice & le deſir de s'enrichir aux dépens des autres, ſur-tout quand ces projets favoriſent le Commerce qui exiſte entre tous les honnêtes gens.

2°. Si les terres qui ſeront encloſes reſtent en bled, elles en produiront une quantité beaucoup plus grande ; ſi on les met en pâturages, on y élevera beaucoup plus de beſtiaux ; leur culture ſe fera à moins de frais, & elles ſeront plus ſuſceptibles de défrichement, d'améliorations, &c. On a coutume de n'enſemencer les Communes qu'une fois dans deux ans : (telle eſt la pratique qui eſt en uſage dans l'endroit où je demeure & dans les environs) il faut pour le premier labour trois, quatre & quelquefois cinq chevaux, & en outre un homme & un garçon pour leur donner les labours néceſſaires ; au lieu que dans les enclos les terres pourront rapporter quatre & cinq années de ſuite ; & comme leur terrein ſeroit plus léger, il ſuffiroit, pour les labourer, de deux chevaux & d'un homme. Cette épargne eſt conſidérable & elle eſt d'une grande conſéquence pour les Fermiers.

Lorſque des terres appartiennent en commun à différentes perſonnes, il eſt rare que l'on retire de leur culture tout l'avantage poſſible. L'un veut ſe ſervir d'un moyen pour les améliorer ; ce moyen déplait à un autre, & les terres ſe trouvent négligées ; ce qui fait voir la vérité d'un ancien proverbe, que *le bien commun n'intéreſſe perſonne en particulier.*

3°. Les enclos ſont très-avantageux pour élever des arbres, & cet article eſt très-important pour cette Nation qui, outre le Commerce étendu qu'elle fait, donne tous les ſoins poſſibles pour perfectionner ſes différentes entrepriſes, & qui voit les plus grands ſuccès répondre à ſes ſoins. Pendant que les jeunes arbres prennent leur crue, & juſqu'à ce qu'ils ſoient en état d'être mis en uſage, il eſt bien plus facile de les conſerver dans un terrein enclos de hayes vives que dans une grande plaine où ils ſont expoſés à toutes ſortes d'accidens. Nous avons peu d'arbres qui ne ſoient dans des enclos.

Nota. Les raiſons que l'Auteur Anglois apporte en faveur des enclos paroiſſent très-juſtes ; mais nous obſerverons que les clôtures en hayes vives ſont ſujettes à de grands inconvéniens auxquels on ne fait pas aſſez d'attention.

1°. Les racines des arbres ou arbriſſeaux qui doivent former la clôture tirent les ſucs de la terre au moins dans l'eſpace de trois pieds ; 2°. ces mêmes arbres font un ombrage ſous lequel les plantes ne peuvent jamais faire une bonne production ; 3°, ce ſont autant de repaires pour les chenilles, limaçons, ou autres animaux deſtructeurs, qu'on a ſi grand intérêt de détruire ; 4°. ſi le chemin qui ſe trouve entre deux clôtures en arbres eſt étroit, il deviendra en peu de temps impraticable par les pluies qui ne pourront être deſſechées par l'air & le ſoleil. Il paroîtroit donc bien plus avantageux de ne faire les clôtures que par les moyens de foſſés profonds. On objectera ſans doute que les foſſés ne ſont pas toujours un obſtacle pour les beſtiaux, & qu'en ſecond lieu, les terres s'éboulent. Dans le premier cas on peut ſévir contre le conducteur ou le Propriétaire du troupeau, & le rendre garant des dommages cauſés par ſes beſtiaux. Dans le ſecond, il eſt poſſible de trouver des moyens pour affermir les terres de l'eſcarpe, c'eſt-à-dire, du côté du champ mis en culture. Ceux qui ſont pour les clôtures en hayes vives, apportent pour raiſon que ces hayes leur fourniſſent du bois pour ſe chauffer ou pour différents autres uſages : nous ne pouvons diſconvenir de cet avantage ; mais ſi on le balance avec les autres inconvénients dont nous avons fait mention ci-deſſus, on s'appercevra qu'il y a plus à perdre qu'à gagner, puiſqu'entr'autres accidens, on verra, ſur-tout dans les années ſeches, les productions dévorées par une infinité de petits animaux qui ſe ſeront multipliés dans les hayes.

Telle eſt notre façon de penſer ſur cet objet. Si nous nous ſommes trompés, nous aurons obligation à ceux qui nous feront

connoître notre erreur. Notre but n'eſt que de penſer & d'écrire pour l'utilité publique.

PRIX

Propoſé par la Société Royale d'Agriculture d'Orléans.

Ce prix qui eſt dû au zèle de M. l'Intendant de cette Généralité, ſera de la valeur de 300 liv. & ſera accordé au Mémoire qui aura réſolu de la maniere la plus ſatisfaiſante la queſtion qui ſuit.

Le Commerce de tous les Etats de l'Europe étant aſſujetti à des droits d'entrée & de ſortie, & à des prohibitions ſouvent réciproques des productions de leurs territoires, & des ouvrages de leur induſtrie, *on demande*: Quel ſeroit l'avantage ou le déſavantage d'un Royaume qui rendroit le premier à ſon Commerce une liberté & une immunité complettes?

La Société deſire que pour approfondir la queſtion intéreſſante propoſée ci-deſſus, on examine ſucceſſivement quel doit être reſpectivement ſur l'Agriculture & ſur le revenu de l'Etat qui vend les productions de ſon territoire & les ouvrages de ſon induſtrie, & de l'Etat qui les achete, l'effet des droits d'entrée & de ſortie relativement à la gêne dont le Commerce peut être affecté de pluſieurs manieres; l'interdiction du Commerce d'Etat à Etat, & la prohibition réciproque dans tous les Etats. Elle ſouhaite ſur-tout qu'on faſſe l'application des principes qu'on aura développés à la ſituation dans laquelle ſe trouvent toutes les Colonies Européennes dans les trois parties du Monde, & ſpécialement au fameux Acte de Navigation d'Angleterre.

La Société prie ceux qui concourront au Prix, & travailleront à donner la ſolution demandée, de la démontrer d'une maniere préciſe & palpable, & en employant, autant qu'il ſera poſſible, des preuves de calcul dont ils peuvent ſuppoſer les données, comme ils le jugeront à propos.

Les pieces pourront être écrites en Latin ou en François, & les Auteurs ſeront libres de leur donner toute l'étendue qu'exigera le développement du ſujet. Ils ne mettront point leur nom ſur leur ouvrage, mais un *numero* & une deviſe, & ils y joindront un billet cacheté, ſur l'extérieur duquel ſeront écrits le *numero* & la deviſe de la piece, & dans lequel ils écriront leur nom & leur demeure.

Les pieces ſeront adreſſées à M. l'Intendant de la Généralité d'Orléans, lequel fera paſſer à l'adreſſe que les Auteurs indiqueront, le récépiſſé de M. *l'Abbé Loiſeau l'aîné, Secretaire perpétuel de la Société*, qui délivrera le Prix, ſans autre formalité, à celui qui lui préſentera le récépiſſé de l'Ouvrage couronné.

Le Prix ſera délivré au mois de Janvier 1771, les pieces ſeront envoyées, au plus tard, dans le courant d'Octobre 1770.

MOYEN

De garantir les bœufs de l'importunité des mouches, tiré du Manifeatço inſtruito, *traduction de M. Pingeron.*

Pour garantir les bœufs de l'importunité des mouches, on ſe ſert de l'onction ſuivante que l'on fait autour des yeux de l'animal & dans les autres endroits où elles l'inquiétent davantage.

Prenez de l'aloès épatique avec de la coloquinthe, du fiel de bœuf, de la rue & de l'encens, vous ferez bouillir le tout enſemble dans un peu d'huile & de vinaigre; lorſque vous préſumerez que cette eſpece d'électuaire ou d'onguent ſera cuit, coulez-le & le conſervez pour le beſoin, vous en verrez des effets merveilleux.

AUTRE.

Pour faire lâcher priſe aux ſangſues qui s'attachent quelquefois aux gencives ou à la gorge des bœufs, tiré de la même traduction.

Il arrive ſouvent que les bœufs venant à boire dans des eaux marécageuſes il s'attache quelques ſangſues à leurs gencives ou à la racine de leur langue; on s'en apperçoit quand le bœuf jette de temps en temps du ſang par la bouche ou lorſqu'il en coule continuellement. Ouvrez tout de ſuite la bouche de l'animal, tirez lui la langue & arrachez la ſangſue avec les doigts. Si vous ne pouvez pas en venir à bout, touchez la ſangſue avec un petit morceau de linge

trempé dans l'eau de-vie, ou mettez-y un peu de vin, dans lequel vous aurez fait tremper de l'aloès, ou de l'aloès avec de l'huile. S'il arrivoit que la sangsue descendit dans l'estomac, il n'en peut résulter aucun inconvénient ; la chaleur naturelle du bœuf l'aura bien-tôt fait mourir ; la sangsue se digerera avec les alimens.

Avis Important.

M. Bertin, Ministre, Secretaire d'Etat, a fait venir de Smyrne de la graine de garance, dite *lizary*, pour être distribuée aux Cultivateurs qui l'ont prié de leur en procurer, afin de rétablir en France la culture de cette plante qui étoit autrefois d'un produit considerable dans le Royaume. Les succès de la graine que ce Ministre fit distribuer il y a deux ans, l'ont déterminé d'en faire venir cette année une plus grande quantité, de maniere qu'après en avoir envoyé à toutes les personnes qui en avoient demandé, il en reste encore quelques balles dont on pourroit faire des distributions aux Cultivateurs qui voudroient s'adonner à cette culture. La saison est encore favorable pour semer cette graine sur couche, & le Ministre en fera délivrer *gratuitement* à ceux qui se feront inscrire chez M. Fragonard, Directeur de l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort près Charenton. On les prie seulement d'indiquer leur demeure, le lieu de la Province où ils entreprendront cette culture, & de marquer l'étendue du terrein qu'ils veulent planter en garance. On leur remettra un exemplaire de la culture de la garance de M. Duhamel, & on les invite à lire le second volume des Observations de la Société d'Agriculture de Rouen, où l'on trouvera un bon Mémoire sur la culture de la garance à Berne, suivant les instructions de M. d'Ambournay, de la Société d'Agriculture de Rouen.

Nota. Les Mémoires de la Société d'Agriculture de Rouen sont imprimés chez Richard Lallemant, Imprimeur du Roi, à Rouen.

Grains et Farines a Paris.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & sur les Ports, depuis le Mercredi 31 Mai, jusqu'au Samedi 3 Juin 1769.

Il est arrivé à la Halle 17 muids 5 septiers de froment, 17 muids 9 septiers de seigle, & 327 muids 6 septiers de farines ; il restoit de l'autre marché 196 muids de froment, 8 muids 2 septiers de seigle, & 387 muids 4 septiers de farines, ce qui a fait 213 muids 5 septiers de froment, 25 muids 11 septiers de seigle, & 714 muids 10 septiers de farines.

Il est arrivé à la même époque sur le Port de la Greve 50 muids 2 septiers de froment ; il restoit du marché précédent 328 muids 6 septiers, ce qui a fait 378 muids 8 septiers.

Le Samedi 3 Juin, il se trouvoit en totalité dans Paris, 1332 muids 10 septiers, tant froment que meteil, seigle & farines. Il y en a eu de vendu 457 muids ; de sorte qu'il en est resté 875 muids 10 septiers

Le froment a été vendu à la Halle de 23 à 29 ℔ 5 ß, le seigle, de 14 ℔ 10 ß à 16 ℔ ; le froment a été vendu à la Grêve, de 21 à 28 ℔ 10 ß *le septier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 10 ß à 2 ℔ 6 ß 3 d. le *boisseau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ à 2 ℔ 12 ß 6 d. aussi le *boisseau.*

Le pain blanc de Gonesse de 3 ß à 3 ß 1 d. ½ la *liv.* ; idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Gonesse, de 2 ß 6 d. à 2 ß 9 d. ; id. de Paris, de 2 ß 9 d. à 3 ß ; pain bis clair, de 2 ß 6 d. à 2 ß 9 d. ; pain bis de Paris, de 2 ß 3 d. à 2 ß 6 d.

COMMERCE.

EXTRAIT

Des Papiers Anglois, *du 2 Juin 1769.*

De l'Hôtel de la Compagnie des Indes le premier Juin.

LES dernieres nouvelles de l'Inde ont été lues aujourd'hui par extraits à l'Hôtel de la Compagnie dans une Assemblée géné-

rale en préſence d'un grand nombre d'Actionnaires qui ont reconnu tous unanimement que les affaires de la Compagnie ſe trouvoient dans un état floriſſant, & que l'alarme qu'on avoit priſe n'avoit aucun fondement réel. *Signé*, par ordre ſpécial de lad. Aſſemblée, PETER MICHEL, Secretaire.

Il y eut hier à midi à l'Hôtel de la Compagnie une nombreuſe Aſſemblée d'Actionnaires à laquelle le ſieur George Colebrooke préſida.

A l'ouverture de l'Aſſemblée, le Secretaire lut, à la requiſition du Préſident, une lettre ſignée du Lord Verney, de M. E. Burke & de ſept autres Actionnaires. Dans cette lettre, qui étoit adreſſée aux Directeurs, leſdits Actionnaires demandoient que, conformément à l'ancien uſage, on convoquât ſur le champ une Aſſemblée générale des Actionnaires, pour leur rendre compte de ce qui pouvoit avoir donné lieu aux bruits qui s'étoient répandus relativement aux affaires des Indes.

Le ſieur George Colebrooke répondit aux requerants, que les Directeurs avoient fait des extraits des dernieres dépêches, & que ſi l'Aſſemblée le deſiroit on lui en feroit lecture ſur le champ. Toute l'Aſſemblée ayant répondu affirmativement, leſdits extraits ont été lus deux fois par un des Secretaires. Voici ce qu'ils contiennent :

Que le Comité Secret de Bengale avoit remarqué depuis quelque temps que Sujah Dowla augmentoit ſes troupes & qu'il les diſciplinoit avec beaucoup de ſoin ; qu'en conſéquence le Comité lui avoit envoyé trois Députés pour ſçavoir le motif de cette conduite ; que ledit Comité connoiſſant l'habileté de ſes Députés n'avoit nullement douté qu'ils ne vinſſent à bout d'obliger ce Chef à changer de deſſein :

Que dans des lettres venues de Madras on ſe plaignoit beaucoup de la diſette d'argent qui regnoit dans cette Ville & augmentoit de jour en jour ſi bien, qu'il étoit à craindre que les remiſes ordinaires pour la Chine ne puſſent point ſe faire :

Que d'autres lettres de la Côte de Coromandel font mention d'une alliance entre Heyder Dey & un autre Chef, de laquelle on auguroit fort mal pour les affaires de la Compagnie en général ; que le premier de ces Chefs, à la tête de 30000 hommes, tant à pied qu'à cheval, avoit ſurpris le Colonel Wood, & avoit repris un petit Fort que ce Colonel lui avoit enlevé quelque temps auparavant ; mais que nonobſtant cela, le Colonel Wood, qui avoit dix fois moins de monde que Heyder Dey, lui avoit tué deux mille hommes & fait Priſonniers pluſieurs chefs, & que le même Colonel ſe diſpoſoit à faire une nouvelle attaque qui, ſelon toutes apparences, n'aura pas manqué de tourner à ſon avantage.

La lecture de ces extraits ayant été faite, M. Sulivan ſe leva & examina chaque article d'une maniere très ſatisfaiſante pour toute l'Aſſemblée. Il remarqua d'abord, au ſujet du premier point, que Sujah Dowla n'étoit nullement à craindre par ſes forces, & qu'il étoit aſſez au fait de ces affaires, pour oſer répondre que les trois Députés en queſtion rempliroient avec tout le ſuccès poſſible l'objet de leur miſſion.

Quant au ſecond article, où il s'agit de la diſette d'argent à Madras, il aſſura qu'elle ne provenoit que de la maladreſſe des Banquiers dans les Indes, qui depuis quelque temps avoient trop fait hauſſer le prix de l'or dans ce Pays, & que bien loin que la diſette actuelle d'argent fût une preuve du mauvais état de la Compagnie, elle n'avoit au contraire jamais été plus floriſſante qu'aujourd'hui ; ce qu'il étoit aiſé de voir par le nombre de Vaiſſeaux qu'on attendoit ſous peu, & dont les cargaiſons étoient plus riches qu'aucunes que nous ayons encore reçues.

Il parla avec la même aſſurance ſur le 3^e^ article, en faiſant voir que les deux Chefs dont il étoit queſtion, par l'alliance qu'ils avoient formé entr'eux, ne pouvoient avoir autre choſe en vûe que de ſe tromper plus facilement l'un l'autre, & qu'en admettant que cette alliance fût ſérieuſe, la moindre attention de notre part ſuffiroit pour en arrêter les ſuites, ce qu'il prouva par l'exemple même de ce qui venoit d'arriver au Colonel Wood qui, malgré qu'il eût été ſurpris & qu'il ſe trouvât beaucoup inférieur en forces à l'ennemi, lui a tué néanmoins tant de monde.

M. Sulivan fut ſecondé par M. Vanſittart & par un autre Directeur, qui ayant une grande connoiſſance des affaires du Pays, ne parurent nullement affectés de ces avis, &

finirent par témoigner leur ſurpriſe de ce qu'il y eût des gens aſſez crédules pour ſe laiſſer abuſer par des nouvelles entierement contraires à la vérité. Le ſieur Hodges propoſa enſuite de faire inſérer dans les Papiers publics un récit authentique de ce qui venoit de ſe paſſer, afin de tranquilliſer tous les Actionnaires en général, & l'Aſſemblée approuva unanimement cette propoſition. On propoſa enſuite d'ajourner l'Aſſemblée, ce qui fut agréé de même unanimement.

Les Actions de la Compagnie avoient monté le 6 Mars dernier juſqu'à 276 ¾; depuis ce temps-là elles ont baiſſé ſucceſſivement ſi bien, qu'elles ont été hier à 223; en ſorte que les fonds ont tombé de 53 ¾ dans l'eſpace de trois mois.

De Dantzick, *du 27 Mai 1769.*

On vient de recevoir de Konnisberg la nouvelle d'un incendie affreux qui a conſumé la plupart des magaſins richement remplis de productions de Pologne, & preſque 200 maiſons. On mande en même temps que pluſieurs riches Marchands ſont ruinés.

PARERE.

J'ai vendu & livré à un Manufacturier de notre Ville, le 6 du préſent mois d'Avril, une quantité de poil, partie en balles & partie ſans balles; une autre partie a été enlevée de mes magaſins & portée dans des cages chez le Teinturier où elle eſt encore actuellement en même nature; le ſurplus, à peu de choſe près, ſe trouve chez ce Manufacturier, mais tout déballé. Deux jours après la livraiſon ce même Manufacturier a fait faillite & s'eſt abſenté, je demande ſi je ſuis fondé à former demande en revendication.

Contre cette demande les créanciers oppoſent que le poil vendu n'eſt plus reconnoiſſable, puiſqu'il n'eſt plus ſous balle, & qu'ainſi rien n'aſſure que ce ſoit celui que j'ai livré, & que par conſéquent je me trouve comme eux compris dans la perte; mais ma réponſe à cette objection eſt facile. Un fait conſtant, & que je ſuis en état de prouver, tant par les Commis que par les Ouvriers, c'eſt que le Manufacturier à qui j'ai vendu n'avoit aucun poil chez lui le 6 Avril & qu'il ne lui en a point été livré depuis par aucun Marchand; d'où il réſulte que celui qui ſe trouve exiſtant eſt conſtamment le mien, & qu'enfin il ne peut y avoir aucun doute à cet égard pour celui qui eſt chez le Teinturier, tel qu'il a été vendu, & que j'ai fait ſaiſir.

Autre.

Pierre a tiré le 21 Janvier dernier à l'ordre de Paul une lettre-de-change à dix jours de vue ſur ſon Banquier à Paris de la ſomme de 400 l. valeur reçue comptant entre l'adreſſe & le votre très-humble ſerviteur eſt écrit ſur moi-même, de la même écriture que le corps de la lettre. Paul a paſſé la lettre à l'ordre d'un autre Négociant; enfin, après avoir paſſé par huit mains différentes, elle a été proteſtée le 18 Avril & eſt revenue à Paul le 4 Mai préſent mois; dans l'intervalle, c'eſt-à-dire, le 9 Avril, la faillite de Pierre s'eſt ouverte. Paul qui ſe trouve en même temps débiteur de Pierre d'une ſomme de 1500 liv. pour lettres qu'il lui a fournies le 4 Mars, & dont il lui doit la valeur, ſoutient que les deux qualités de débiteur & de créancier d'une même perſonne ne peuvent concourir enſemble, & que, par l'effet de la compenſation qui ſe fait naturellement de plein droit, les créanciers de la faillite de Pierre ne peuvent lui répéter que la ſomme de 1100 liv. qu'il leur a offerte; mais ils prétendent que Paul doit leur payer les 1500 liv. en entier, & devenir créancier des 400 liv. montant de la lettre proteſtée. La demande en compenſation de Paul eſt-elle fondée?

Nota. Les perſonnes verſées dans ces ſortes de matieres ſont priées de vouloir bien donner leurs avis ſur ces deux pareres, par la voye de la Gazette.

De Dunkerque, *du 10 au 20 Mai 1769.*

Prix courans de quelques denrées.

Bled blanc de Flandres, 30 ℔ *la raziere.*
Eau de-vie de Bordeaux, 1 ℔ 8 ß *le pot*; eau-de-vie de Cette, 1 ℔ 7 ß; eau-de-vie de Barcelonne, 1 ℔ 3 ß.
Sucre blanc de Saint-Domingue, de 30 à

44 ℔ *le quintal* ; ſucre brut en ſorte de la même Colonie, de 24 à 30 ℔ ; café de la Martinique, 19 ß *la livre* ; café de Saint-Domingue, 19 ß ; indigo cuivré, de 5 ℔ 5 ß à 5 ℔ 10 ß *la livre*.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *10 Juin 1769.*		AMSTERDAM *le 5 Juin.*		LONDRES. *le 2 Juin.*		MADRID. *le 25 Mai.*	
Amſterdam,	54 5 8	Paris,	53 7 8e à cours.	Amſt. à 2 uſ.	34 8	Paris,	15 7
Lond.	32 ¾	Lond.	34 1	*Dito*, à 1 uſ.		Amſt.	ſans arg.
Hambourg,	179 ¼	Bordeaux.		Hamb.	33 7	Lond.	40 ½ 5 8
Madrid,	15	Madrid,	39 3 8	Paris à u. j. d. d.		**CADIX.** *le 23 Mai.*	
Cadix,	14 19	Cadix.	93 ¼	D° à 2 uſ.	31 5 16	Paris,	76 ¾
Livourne,	97 ¼	Liſb.	45 ¼	Cadix.	39 3 8	Amſterd.	95 ¾
Lyon,	¼ b.	Veniſe,	89 ¾	Madrid.	39 ½	Londres,	40 ½
		Gênes,	85 7 8e	Livourne,	51 7 8	Madrid.	au pair
		Livourne,	87 ½ à 5 8				
		Hamb.	32 7 8				

MÉCHANIQUE.

LETTRE DE M. B. D. L. O.

A Meſſieurs les Maire & Echevins de la Ville de ***.

Meſſieurs, vous me demandez une invention par laquelle on puiſſe élever les eaux de votre riviere à la hauteur de 30 ou 40 pieds, ce qui eſt la hauteur des trois quarts de votre Ville ; vous voulez une machine qui faſſe monter l'eau en beaucoup plus grande quantité que ne font vos pompes, ſans frottement, & conſéquemment ſans perte de mouvement ; vous vous plaignez de ce qu'il y a tous les jours quelques réparations à faire aux pompes, par l'uſure que cauſe le frottement continuel ; vous voulez en même temps quelque choſe de bien ſimple.

J'eſpere que vous ſerez contents de cette machine ; nous l'avons tous les jours ſous les yeux. Mais vous le ſçavez, Meſſieurs, les idées les plus ſimples & les plus naturelles, ne ſont pas toujours celles qui viennent les premierres aux hommes ; ils ne parviennent au naturel qu'après beaucoup de détours. En mettant l'un dans l'autre deux gobelets dont l'inférieur a de l'eau au fond, vous faites monter l'eau ſans frottement : vous n'avez qu'à ſuivre cette idée que la nature vous préſente. Soit une grande cuve de pierre ou de bois de la hauteur de 40 & 2 ou 3 pieds, dont le fond ſoit 2 ou 3 pieds plus bas que la plus baſſe hauteur de votre riviere, qu'elle ait une grande ſoupape qui s'ouvre de dehors en dedans au bas d'un de ſes côtés, & qui ſe ferme en ſens contraire ; que cette cuve ſoit de 20 ou de 30, ou de 40, &c. pieds de largeur & de longueur ; mettez dans cette cuve, comme dans ce gobelet, une autre grande cuve de bois goudronnée dans ſes joinctures, ayant 2 ou 3 lignes de diamètre extérieur de moins que la cuve contenante n'a de cavité interne, ſi cette ſeconde cuve enfonce par ſon poids d'un pied dans la contenante, elle fera monter promptement un peu moins de 400, ou de 900 ou de 1200 pieds quarrés d'eau. Pour remonter cette cuve à la hauteur d'un pied d'où elle ſera deſcendue, il y aura au haut de chacun de ſes côtés quatre leviers attachés qui la remonteront d'un ſeul coup

à la hauteur d'un pied. Ceux qui aimeront les machines compliquées pourront la faire remonter par une roue que l'eau fera tourner. Cette machine eſt ſi ſimple qu'elle n'a pas beſoin de figure pour être entendue.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, au 10 Juin 1769.*

		℔	s		
Or de Portug. à		718			
Du Mexique à		706			*marc.*
Du Perou à		698			
Les guinées à		716			
Ducats à		97	5		
Or fin à 23 k. 31 32 à		98	10		*once.*
Or à 20 karats à		83	10		
L'argent à 11 d. 20 g. à		53	15		
Idem à 11 d. 10 gr. à		51	15		*marc.*
Piaſtres,	48 10	48	12	6	

Théâtre Optique à vendre.

✕ Ce Théâtre, qui mérite l'attention de tous les Curieux, eſt l'ouvrage du ſieur Joly, Peintre & Architecte de feu le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. L'Auteur a choiſi des ſujets intéreſſants, & les a embellis d'agréables décorations & de pluſieurs figures mouvantes, qui, par la relation qu'elles ont avec les ſujets repréſentés, donnent la vie à tous leurs points de vue. Les repréſentations ſont au nombre de ſept, dont la premiere eſt Sémiramis dans l'intérieur de ſon Palais. On voit enſuite un Village repréſentant les ruines de Palmyre, un beau Temple, une Colonnade en forme de Place publique, un Jardin à l'Italienne, des mieux ornés, ainſi de ſuite, juſqu'à la concurrence de ſept repréſentations ci deſſus énoncées : le tout eſt éclairé par des reverberes placés de façon à ne laiſſer rien échapper à la vue, en même temps que l'on croit plutôt voir la lumiere du ſoleil dans ſon plus beau jour, que celle deſdits reverberes.

Ce Théâtre ſe voit chez l'Auteur à Paris, rue de la Harpe, au coin de la rue Poupée, entre un Tapiſſier & un Papetier.

Le ſieur Joly eſt le ſeul dans Paris qui poſſéde la maniere de peindre à freſque, comme les Italiens ; ſes ouvrages ont toute lá durée & la beauté de ceux de l'Italie, & réſiſtent à toutes les injures de l'air. Ceux qu'il a fai s à Paris & aux environs conſtatent ſon annonce & ſeront des monumens éternels de ſa mêmoire.

ERRATA

Pour le ſecond Supplément à la Gazete N°. 37.

A la fin de la derniere ligne du dernier alinea de la ſixième colomne on lit ces mots : *en tout* 630 *liv.* ajoutez ce qui ſuit & qui avoit été oublié. *Les* 500 *liv. reſtant ſont employées dans les autres additions néceſſaires au beſoin, relativement cotées par mon Proſpectus.*

C'eſt le Proſpectus des Pompes de M. Thillaye dont il eſt ici queſtion.

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Juin 1769.	*Jeudi 8.*	*Vendredi 9.*	*Samedi 10.*
Ac. des Indes.	1055	1057 ½	1055
Emp. de la Com.		368	
Prom. à 5 p ⅝.	25	26	
Prom. à 4 p ⅝.		48	47 ½
Ac. des Fermes.	852 ½	852 ½	852 ½ 50
2 ſ. p. l. du Dix.			87
3e. Loterie.	1	1	
Annuités.		300	
Coup. d'An.	59	59	59
Emp. de 50 mil.			
Emp. de 30 mil.	48	48	48
Col. 1759.	49 ½ 50	50	50
Canada.	54	54	54 53 54
4e. L. Epoques.	12 ½ 12e 17 ½	12	12 ½ 12
Nouette.	47	47	47
Ac. de la caiſſe	1020	1025	1025 30 25
tirage de la C.	4t 335 5e 333	2e 375	5e 332
2e Lot. Comp.	302	302	302
A 3 p. ⅝ ſ. l. cuirs			
A 3 p. ⅝ ſ. l. Poſt.			
Bretagne.	15		
Languedoc.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 47.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 10 au 20 Mai 1769, il eſt entré dans ce Port 4 Navires François faiſant l'encombrement de 298 tonneaux, 5 Hollandois de 438, 5 Anglois de 260, 1 Suédois de 25, & 1 Danois de 90 tonneaux, ſçavoir, des François, le *S. Antoine*, Cap. *Pierre Coddevin*; la *Marie Juſtine*, Cap. *Jean Cointrel*, venant tous deux d'Oſtende, le premier chargé de différens ballots de toille blanche & rayee & autres marchaandiſes, le ſecond ſur leſt; les *Quatre Familles* de Landerneau, Cap. *P. Cloitre*, venant de Seudres chargé de 94 muids de ſel; le *Saint Louis* de Dieppe, Capitaine *Louis Gaillard*, venant de Charente chargé de 5 pieces 237 tierçons d'eau de vie; des Hollandois, les *Chartrons de Bordeaux*, Capitaine *Pierre Gerb Huſſels*, venant de Marennes chargé de 195 muids de ſel; les *Deux Freres*, Capitaine *Laurent de Wit*; le *Jeune Jeſſe*, Capit. *Jeſſe Obbes Deheer*, venant tous deux de Schiedam chargés de 90 pieces de genievre, 2 bariques de ſucre en pains & autres marchandiſes; le *Jeune Pierre*, Cap. *Ary Maat*, venant de Terweer chargé de genievre, thé & autres marchand l'*Eſpéranceiſe*; Capit. *Cornils Dalman*, venant de Roterdam avec genievre, poivre, azur, mercerie, &c. des Anglois, le *Marchand*, Capitaine *John Wignore*; la *Marie*, Capitaine *Samuel How*, venant tous deux de Londres avec plomb, fer, azur, couperoſe, tabac en feuilles & autres marchandiſes; le *Marchand*, Capitaine *Richard Evans*, venant de Corck avec 180 cuirs de bœuf; le *Hornet*, Capitaine *Guillaume Juppe*, venant de Terweer chargé d'ardoiſes; la *Volonté d'Amis*, Capitaine *James Orsbun*, venant de Rocheſter ſur leſt; le Suédois l'*Anne Catherine*, Capitaine *Obbe Hanſſen*, venant de Gottembourg chargé de 24 caiſſes, 102 quarts de caiſſes de thé, fer & planches; le Danois l'*Olia Iuliana*, Capitaine *Jacob Olſen*, venant de Fridericſtadt chargé de planches & autres bois de conſtruction.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 11 Navires François de 817 tonneaux, 13 Anglois de 1370, 5 Hollandois de 749, & 3 Suédois de 176 tonneaux; ſçavoir, des François, la *Vraie Société* de Noirmoutiers, Capitaine *Louis Imbert*, allant à Bilbao chargé de chanvre, tabac, planches & autres marchandiſes; la *Flamande*, Capitaine *André Tournier*, allant à Cadix & à Marſeille avec tabac, amidon, cuirs & autres marchandiſes; le *S. Louis*, Cap. *Louis Rambout*; le *Saint Felix*, Cap. *Euſtache Bollaert*, allant en Iſlande avec ſel en tonnes & tonnes vuides pour la pêche de la morue; la *Marie Anne* de Dieppe, Cap. *N. Nicole*, allant au Havre chargé de tabac en feuilles; le *Saint Pierre* d'Etaples, Capitaine *Pierre Dubois*, allant à Rouen chargé de vin, morue & autres marchandiſes; la *Proſpérité* de Landerneau, Capitaine *Michel Kiros*; l'*Urſule* de l'Iſle Dieu, Cap. *Martin Beſſonnet*, allant tous deux à Bordeaux; l'*Union* de Boulogne, Capitaine *Jean Dubois*, allant à Boulogne; le *S. Louis* de Dieppe, Cap. *L. Gaillard*, allant à Marennes; le *Jeune Thomas* de Cherbourg, Capit. *Aubin Gauvain*, allant à la Rochelle ſur leſt ainſi que les quatre précédens; des Anglois, le *Dunkerque*, Cap. *Joſeph Walton*; le *Kent*, Capitaine *Richard Wood*; le *Gedeon & Hannagh*, Capitaine *Richard Gillbe*, allant tous trois à Londres; le *Hardwick*, Capitaine *Michel Owne*, allant à Newcaſtle chargés tous quatre d'eau-de-vie, d'indigo & autres marchandiſes; l'*Amitié*, Capitaine *David Betty*, allant à Bergues en Norwège avec côtes de tabac, eau-de vie & autres; les *Cinq Freres*, Cap. *Henri Jull*, allant à Sandwich chargé d'eau de vie; la *Providence*, Capitaine *Boas Dowſing*; les *Deux Sœurs*, Capitaine *Jean Simie*, allant tous deux à Sunderland; l'*Hercule*, Capitaine *John Michel Gowan*, allant à Air; la *Nancy*, Capit. *John Sulton*, allant à Chriſtianſand; la *Peggy*, Cap. *Thomas Hogg*, allant à Leith; le *George*, Capitaine *Alexandre Agnew*, allant à Dronthem; les *Deux Freres*, Capitaine *Robert Worckmann*, allant à Petersbourg ſur leſt ainſi que les ſix précédens; des Hollandois, la *Demoiſelle Ackermans*, Capit. *Jean Juriens*, allant à Hambourg; le *Jeune Albert*, Capitaine *Pierre Dehaan*, allant à Amſterdam chargé de tabac en carottes & autres marchandiſes; les *Deux Freres*, Capitaine *André Albert Swart*, allant à Groningue; l'*Erneſt Guſtave*, Capitaine *Hubeck Jenſen*; la *Fermeté*, Capitaine *Laiddejans*, allant tous deux à Alicante ſur leſt ainſi que le précédent; des Suédois, la *Chriſtine Eliſabeth*, Capitaine *André Walberg*, allant à Dantzick; l'*Anna Greta*, Capitaine *Bernard Backmann*, allant à Waeiberg.

tous deux chargés de sel ; la *Minerve*, Capitaine *Jacob Nabsledt*, allant à Gottembourg sur lest.

DE ROUEN.

ETAT & *nombre des Navires, Barques & Alleges entrés dans le Port de cette Ville pendant le mois de Janvier* 1769, & *noms des différens Ports François ou Etrangers d'où ils sont partis* ; sçavoir ;

Trente-trois venant du Havre, 2 de Fecamp, 3 de Tancarville, 7 de Dieppe, 4 de Honfleur, 2 de Cherbourg, 4 de Saint Malo & de Granville, 5 de Bordeaux, 1 de la Rochelle, 1 d'Isigny, 2 de Bayonne, 1 de l'Orient, 7 de divers Ports de Bretagne, 2 de Bilbao, 3 de Lisbonne, 1 de Whitbi en Angleterre, 1 de Terveer, 2 de Middelbourg, 3 d'Ostende, 1 de Hambourg, 1 de Campwer, 7 d'Amsterdam & 3 de Roterdam.

Il a été importé, venant de l'Etranger, les marchandises suivantes ; sçavoir :

De *Bilbao*, 655 balles de laine d'Espagne, 101 barres 39 plaques de fer.

De *Lisbonne*, 1124 boisseaux de froment, 200 sacs de farines, 36 pieces d'huile d'olive, 1259 cuirs secs en poil, 400 cuirs salés, 17 balles de laine, 600 buches de bois de marqueterie, 315 balles de coton en laine, 202 caisses d'oranges & citrons, 200 cabas de figues, 49 dents d'éléphant, 2 barils de marchandises mêlées.

De *Whitbi*, 68 tonneaux d'alun.

De *Terveer*, 191 gonnes, 52 demi gonnes de saumon, 1 grenier de planches de sapin.

De *Middelbourg*, orge, avoine & fromages.

D'*Ostende*, 1 grenier de planches, 120 caisses de fer blanc, 26 bouteilles d'huile de vitriol, 32 bouteilles d'aigre dito, 2 bariques 1 sac de colle forte, 12 bariques de gomme, 2 sacs de graine, 1 baril de moulins à poivre, 1 baril de fromages, 150 bariques 108 barils de riz, 1 baril 20 bottes 1 paquet d'acier, 72 barils de mine de plomb, 44 barils d'huile de poisson, 2 futailles 3 barils 2 caisses 1 paquet de diverses marchandises, 2 tonneaux d'épicerie, 2 barils d'ocre de rue, 1 baril de colle de poisson.

De *Campwer*, 15 barils de mine de plomb, 4 pieces d'huile de graine, 1 baril 2 bouteilles de vitriol, 2 barils d'émeri, 4 barils 18 saumons d'étain, 104 barils de riz, 40 bariques 22 barils de couperose, 12 bariques 12 barils de piment, 2 bariques de colle torte, 4 rouleaux de plomb, 4 barils d'orseille & quelques autres marchandises.

D'*Amsterdam*, 5 greniers de froment, 1 grenier de seigle, 8830 pains de fromages, 1 baril de fil de fer, 1 tonneau de mitraille, 11 barils de vermillon, 1 baril de beurre, 40 barils d'azur, 6 barils 270 sacs d'avoine, 17 paquets & fanons de baleine, 12 balles de laine, 10 paquets de peaux de veaux, 14 futailles de garence, 2 barils de morue, 4 ballots de plumes à lit, 20 caissons de chandelles, 1 baril de colle de poisson, 90 pains de cuivre brut, 1 baril d'écaille franche, 10 barils d'amidon, 2 barils d'huile de lin, 1 baril de poivre & diverses autres marchandises.

De *Roterdam*, 22 barils d'azur, 23 barils 158 bottes d'acier, 110 futailles 4 barils de garence, 9 balles de bois moulu, 72 cabas d'amandes 28755 pains de fromages, 5 tonneaux de colle, 4 barils 482 blocs d'étain, 10 tonneaux 25 barils de fil de fer, 5 pieces d'huile de lin, 4 cabas de figues, 3 caisses de borax, 4 barils de beurre, 9 paquets & fanons de baleine, 4 futailles 10 barils de limes, 777 buches de bois de buis, 51 futailles 23 barils de céruse, 67 pieces d'huile de baleine, 2 futaillles 40 barils de riz, 4 futailles de gomme, 6 planches 36 feuilles de cuivre, 3 caisses, 75 bottes 50 feuilles de fer, 5 futailles 1 baril de mitrailles, 4 ballots 5 buches de bois de Campêche, 2 barils de blanc de plomb, 1 futaille 2 barils d'huile de laurier, 1 baril d'orpin, 7 futailles 96 sacs de graine de lin, 1 baril de litharge, 12 barils de rouge brun, 1 baril d'indigo, 56 barils de morue, 1 baril de dès à coudre, 137 dents d'éléphant, 2 caisses 6 coffres de pipes, 1 futaille 1 baril d'alun, 4 barils d'orge perlé & mondé, 1 balle d'écorces d'oranges, 1 baril de tournesols, 5 balles de plumes, 1 baril de girofle & muscade, 122 buches de bois de Japon, 370 buches de bois de Sainte Marthe, 9 flaçons d'huile de Palme & quelques autres marchandises.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traversiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.